



COMMUNE DE GUINKIRCHEN

Département de la Moselle (57)

UN PAVE

Réalisé par ses habitants



Présentation de la Commune

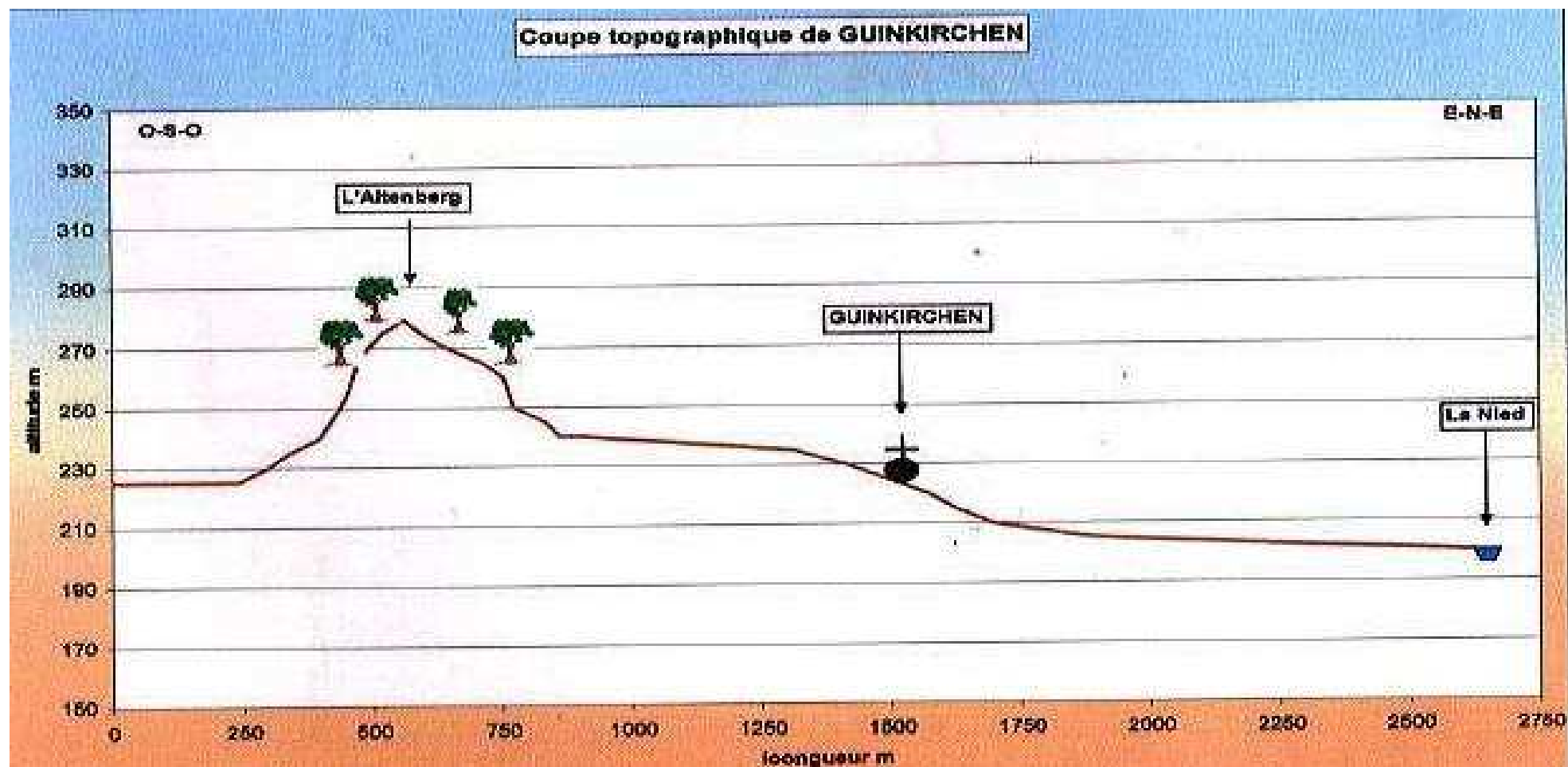
- 180 habitants
- à 30 Km à l'est de METZ
- Vallée de la Nied
- Communauté de communes du Pays Boulageois: 17000 h
- ERP: Mairie, Eglise, Salle polyvalente, Cinéma, cimetière, aire de jeux
- Voirie: 1200 m
- RD : 350 m
- Pas de commerce
- Pas d' école



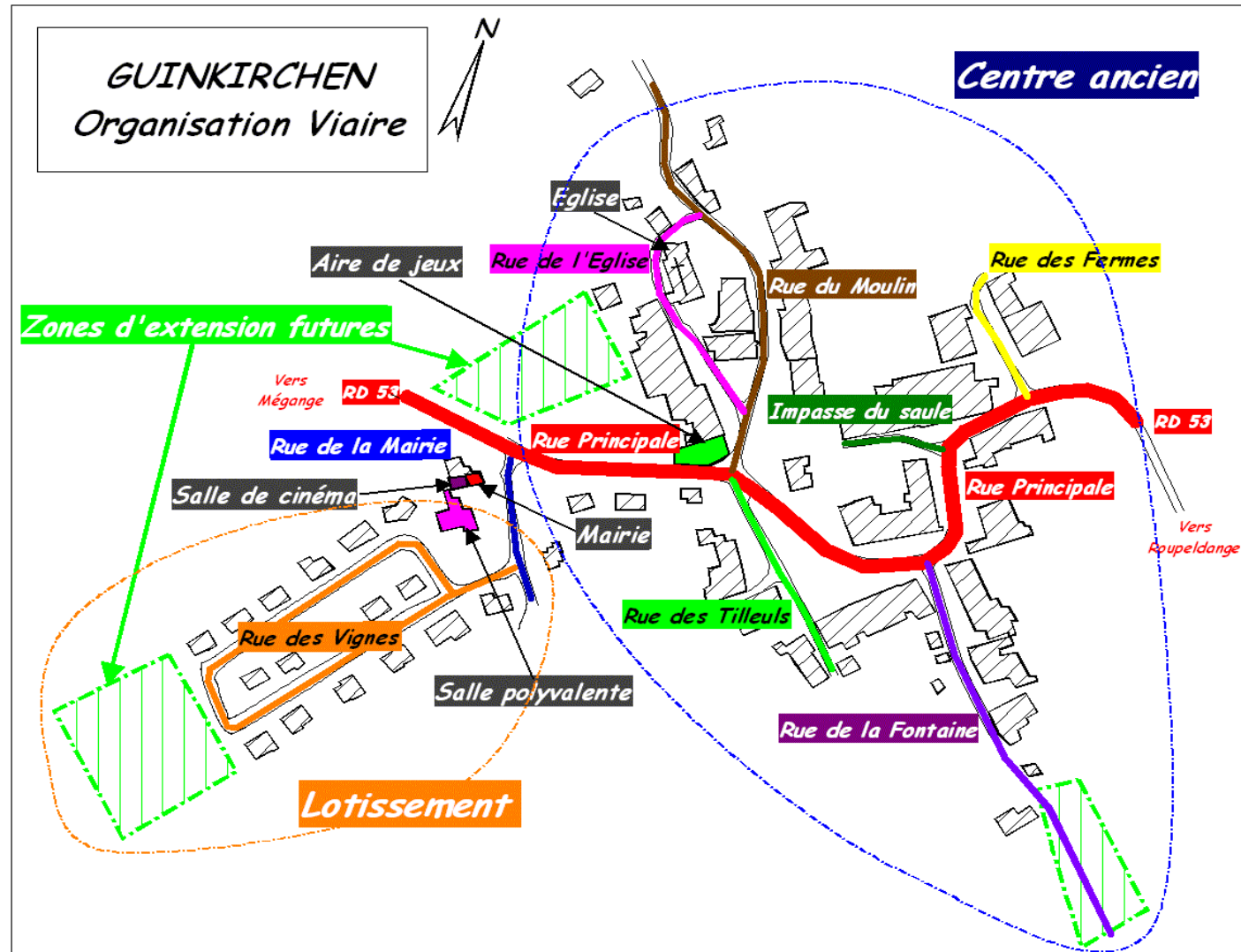
Présentation de la Commune



Présentation de la Commune



Plan de la Commune



Présentation de la Commune



Notre Démarche PAVE

- Sensibilisation du Conseil Municipal
- 19-06-2009: Réunion Publique, Sensibilisation.informations

■ GUINKIRCHEN

Accessibilité : le Pavé présenté par le maire

En conformité avec la loi du 11 février 2005 Guinkirchen a réalisé un "Pavé" concernant l'accessibilité aux handicapés des équipements communaux. La commune a présenté le sien.

La loi du 11 février 2005 oblige toutes les communes, quelle que soit leur taille, à réaliser un "Pavé" concernant leur accessibilité aux handicapés, de quelque nature que soit leur handicap, et ce pour le 23 décembre 2009 ; avec application pour 2015. La commune de Guinkirchen, pilote en la matière, a présenté le sien, devant un auditoire malheureusement restreint, au moment

La présentation s'est faite dans la salle de cinéma, la salle communale étant en travaux. André Isler, maire, a tout d'abord rappelé les impératifs et les obligations de la loi, avec ses relances obligées de la réglementation cadre bâti, ainsi que la voirie, des espaces publics et des transports. Il a précisé les différents handicaps. « ceux qui se voient avec les personnes à mobilité réduite ou les malvoyants par exemple, et ceux qui ne se voient pas, comme la malentendance ». Avec à chaque fois des moyens différents à mettre en œuvre.

Il a cité des chiffres éloquentes : « Six millions de déficients locomoteurs, 1,7 million de déficients visuels, 6 millions de déficients auditifs et 2 millions de déficients mentaux, à des degrés divers, sans oublier les 6 millions d'enfants en bas âge, les 9 millions de personnes âgées, les cardiaques, les obèses : soit près de 35 % de la population plus ou moins concernée. »

Repenser la vie du village

Le tout avec des enjeux économiques, individuels, de prévention et de sécurité, de développement durable, avec une opportunité pour repenser la ville ou le village, et des idées fortes à retenir : « Ce qui est indispensable pour les handicapés constitue un confort pour les valides – Où passe une personne handicapée, tout le monde passe – Les personnes handicapées sont des usagers des salariés et des citoyens. » Des concepts marqués au coin du bon sens et de la logique. Un décret du 21 décembre



Un auditoire restreint, peut-être en raison des fêtes-mois très attentif.

2006 décrit les prescriptions techniques concernant l'accessibilité de la voirie, avec en agglomération les espaces publics et la voirie, et hors agglomération les zones de stationnement, les emplacements

d'arrêt de véhicules de transport en commun, les postes d'appel d'urgence. Dans les communes, il convient donc d'examiner les cheminsements, le stationnement, les signalisations entre autres.

et d'établir des diag pour chacun de ces avec analyse de la situation description des travaux saires avec l'évaluation coûts, le tout à l'initiative du maire.

- Constitution du groupe de travail
- Relevé Terrain: 2 ½ j.
- 14-12-2009: Validation du CM
- 23-12-2009: Présentation en Réunion publique



Notre équipe

- Une personne aveugle
- Une personne en fauteuil
- Une personne ayant des problèmes de souffle
- Un technicien de la ville de Metz



LE PAVE

- **Diagnostic Territoire**
- **Diagnostic terrain:**
 - **2 après-midi**
 - 10 rues
 - Les accès ERP
- **Plan d'actions**
- **Suivi**

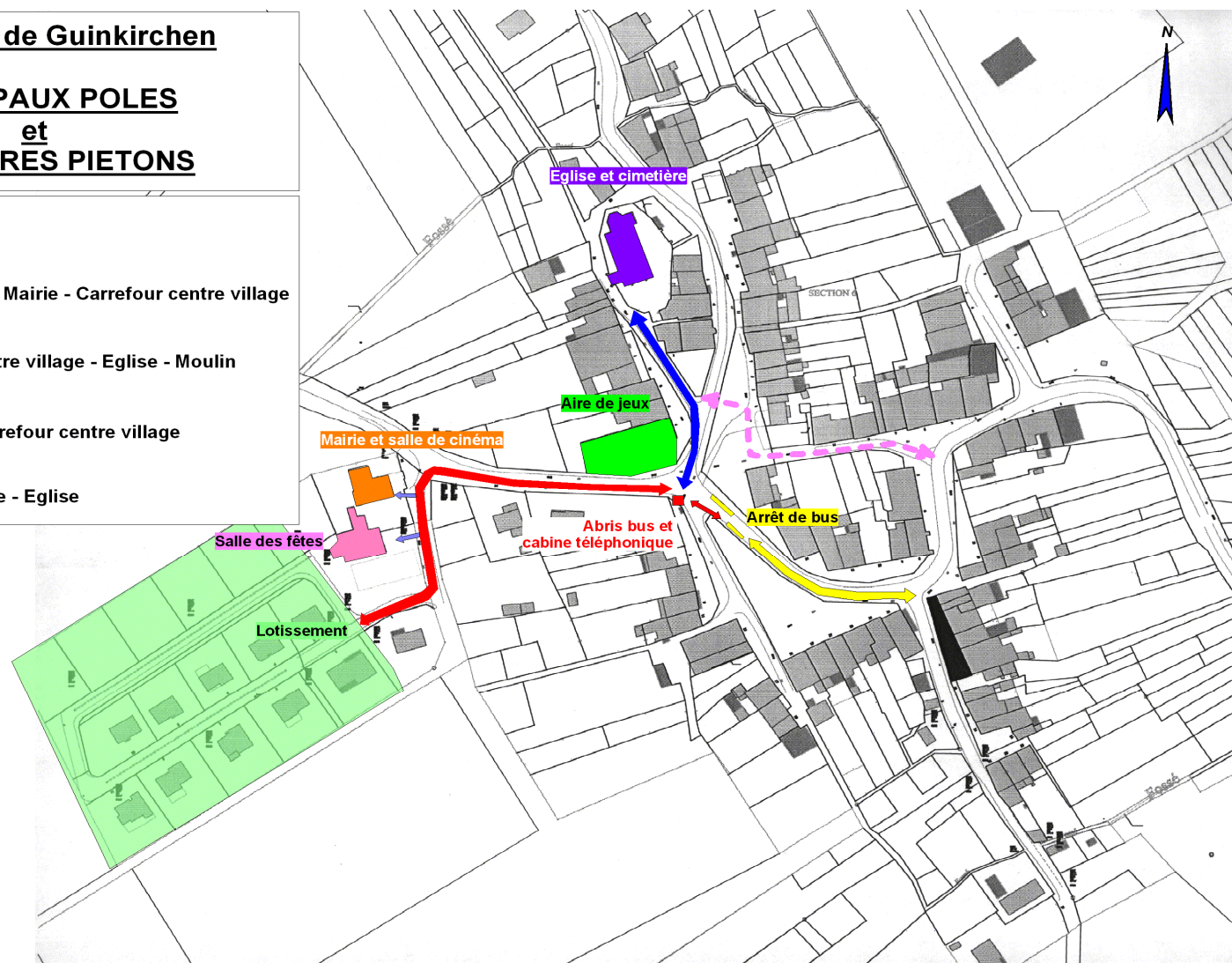


Commune de Guinkirchen

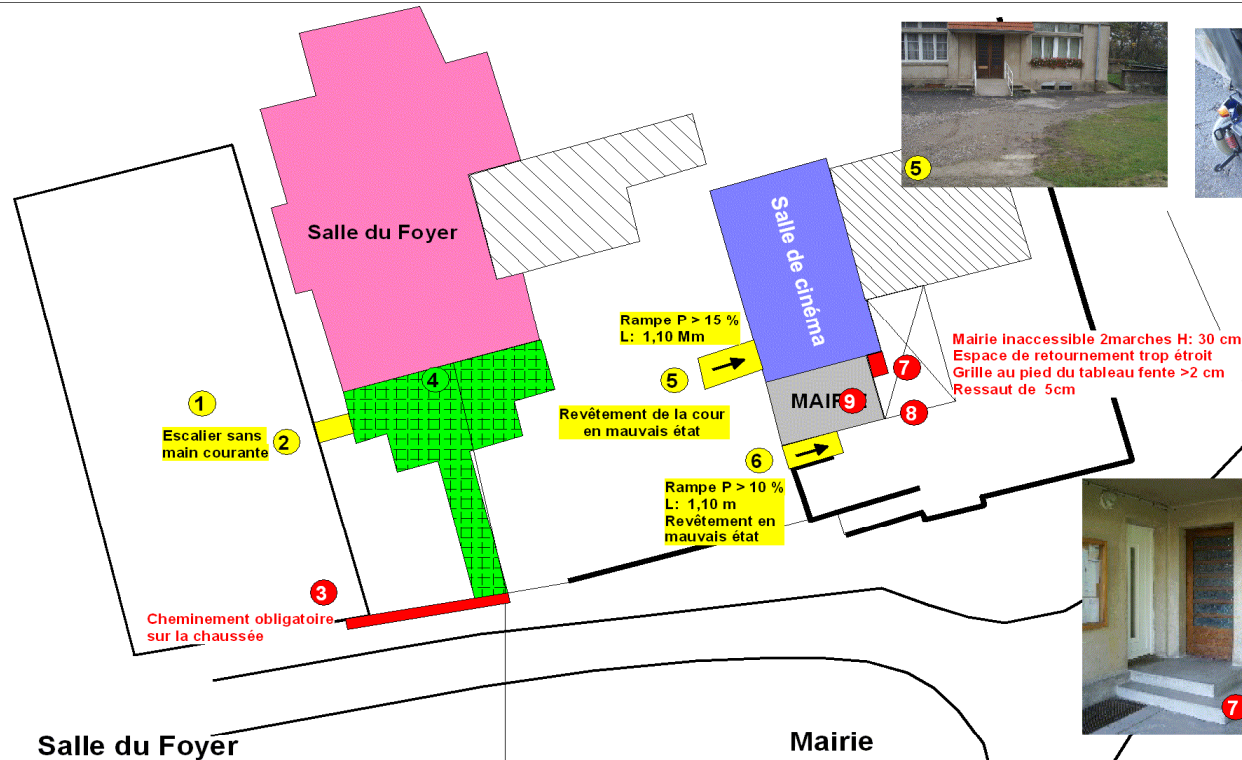
PRINCIPAUX POLES et ITINERAIRES PIETONS

LEGENDE

- Itinéraire 1
Lotissement - Mairie - Carrefour centre village
Arrêt bus
- Itinéraire 2
Carrefour centre village - Eglise - Moulin
- Itinéraire 3
Fontaine - Carrefour centre village
Arrêt bus
- Itinéraire 4
Fermes - Saule - Eglise



DIAGNOSTIC : Mairie - Salle de Cinéma - Salle du Foyer

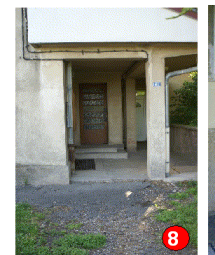
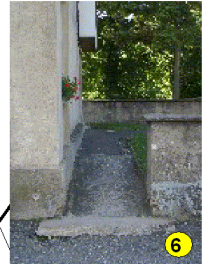


LEGENDE

- Accessible
- Site accessible avec aide ou pour certains handicaps
- Site inaccessible pour tous les handicaps

	Accessible		Handicap Moteur
	Site accessible avec aide ou pour certains handicaps		Handicap Moteur
	Accessible		Handicap Visuel
	Accessible		Handicap Visuel
	Site inaccessible pour tous les handicaps		Handicap Auditif
	Site accessible avec aide ou pour certains handicaps		Handicap Auditif
	Accessible		Handicap Auditif
	Accessible		Handicap Auditif

Inaccessible partiellement Accessible Sans Objet



Caractéristiques

● **Cheminement Extérieur:**

- **Parking handicapé:**
 - Absence de place réservée, revêtement parking bi couche peu confortable
- **Cheminement parvis:**
 - Largeur: 1,80 m
 - Pente: 0%
 - Dévers 0%
- **Escalier**
 - 4 marches, hauteur 0,17 m
 - Largeur: 1,40 m
 - Main courante absente
- **Porte d'entrée**
 - Largeur: 1,40 m
- **Signalétique:** bâtiment non identifié

● **Cheminement Extérieur:**

- **Parking handicapé:**
 - place réservée absente, revêtement enrobé mauvais état :
- **Cheminement:**
 - Largeur: 0,95 m
 - Pente: >5%
 - Dévers 1%
- **Escalier**
 - 2 marches, hauteur 0,16 m, palier trop étroit
 - Largeur: 1,40 m
 - Absence de main courante
- **Porte d'entrée**
 - Largeur: 0,80 m
- **Signalétique**
 - Entrée non signalée,
 - Panneaux d'affichage trop haut et informations illisibles

Fentes de grille: 3 cm

● **Cheminement Extérieur:**

- **Parking handicapé:**
 - place réservée absente, revêtement en enrobé en mauvais état
- **Cheminement accès:**
 - Largeur:
 - Rampe: 10%
 - Dévers 1%
- **Porte d'entrée**
 - Largeur: 2 X 0,70 m
- **Signalétique**
 - Entrée non signalée

Diagnostic

Absence d'une place réservée, Accès depuis parking avec passage sur la chaussée, parvis et entrée accessible, absence de main courante sur escalier

Marches d'escalier non contrastées
Cheminement limité par bordure détectable

Salle des fêtes non identifiée

Absence d'une place réservée, cheminement trop étroit
Mairie inaccessible en fauteuil et difficile pour les personnes handicapées debout

Palier trop étroit, Marches d'escalier non contrastées, fentes de grille trop large
Cheminement limité par bordure, Panneau d'affichage illisible

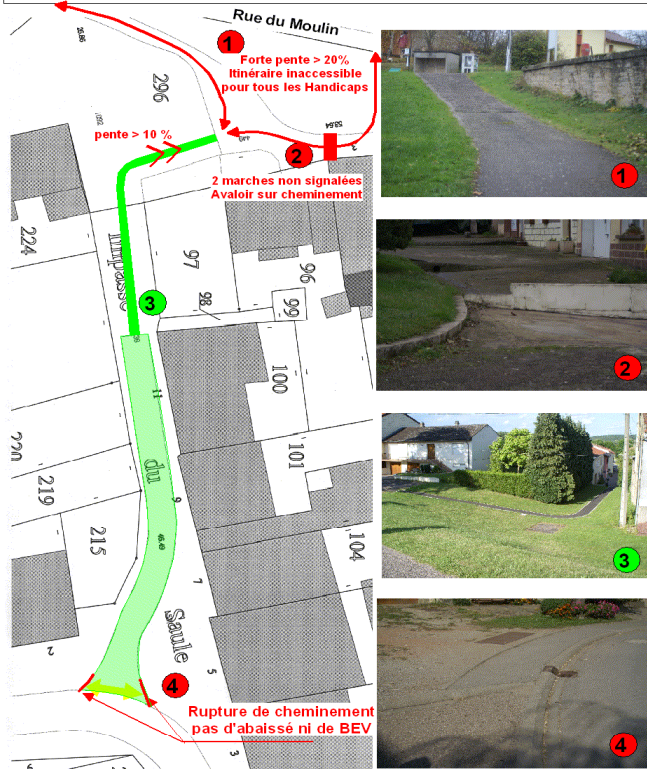
Entrée de la mairie non signalée

Absence d'une place réservée, Pente rampe trop forte, Absence d'espace de manœuvre devant porte, porte trop étroite et difficilement manoeuvrable

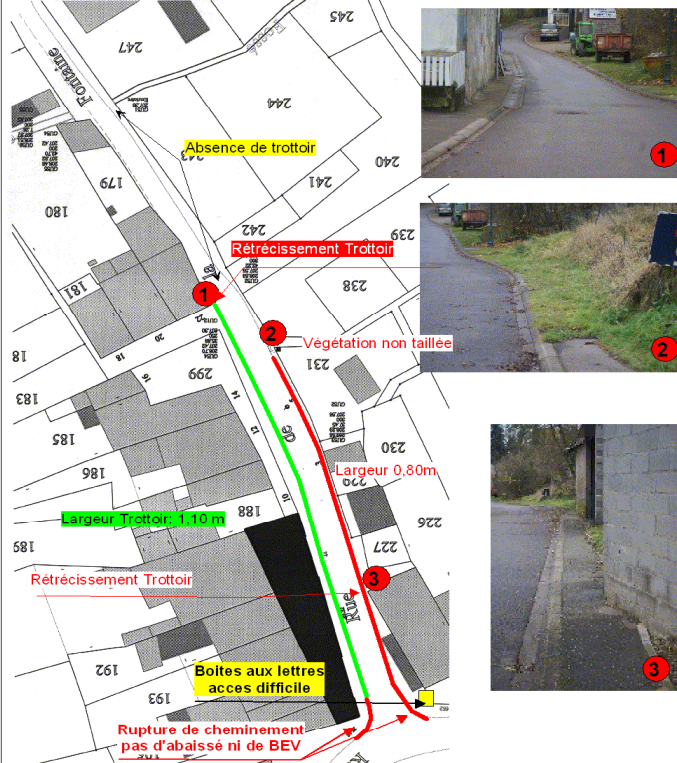
Entrée non signalée,

Absence d'amplificateur de son

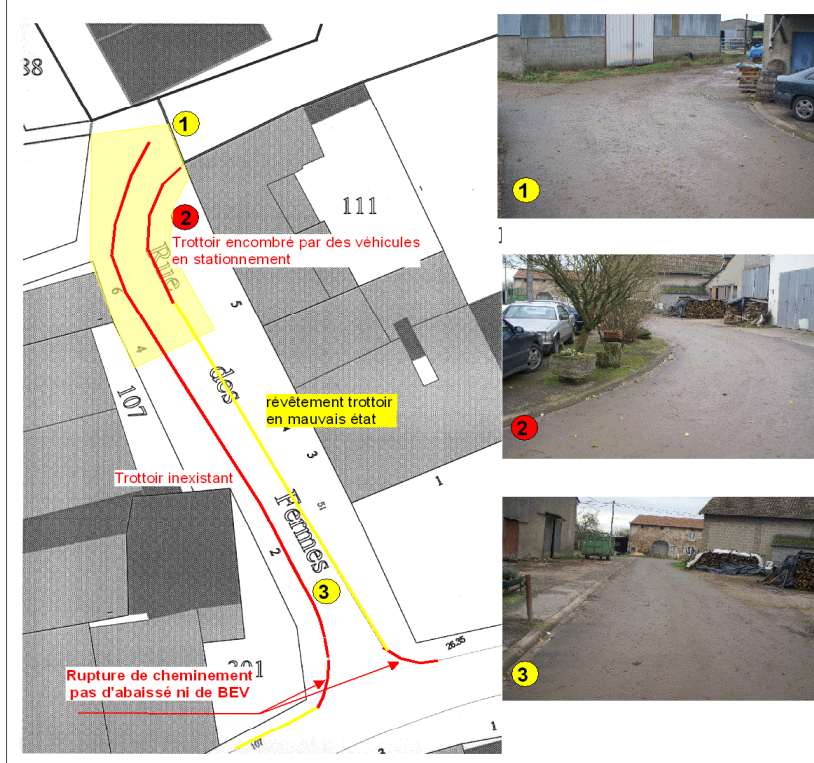
DIAGNOSTIC : Impasse du Saule - Rue de la Fontaine - Rue des Fermes



Impasse du Saule



Rue de la Fontaine



Rue des Fermes

Caractéristiques

- **Caractéristiques générales**
L'impasse est dépourvue de trottoir mais le trafic y réduit aux riverains. Les cheminements piétons s'effectuent sur la chaussée. Le chemin du saule assure la liaison avec la rue du moulin
- **Cheminement**
- Largeur de chaussée : 4 m
- Pente : > 5%
passage piéton sans abaissé de trottoir ni de BEV au niveau de la rue principale
- **le sentier du saule**
largeur : 1.2 m
Forte pente pour accéder à la rue du moulin
2 marches avec un avaloir mal placé sur le cheminement, forment un obstacle infranchissable pour les fauteuils
- **Boîtes aux lettres**
- bordure au pied ne permet pas l'approche en fauteuil
- absence d'espace de repos

Diagnostic

- L'espace se trouvant en amont du chemin du saule est inaccessible pour les fauteuils: fortes pentes, escalier et avaloir sur le cheminement
Absence de mobilier de repos
- La partie aval du sentier et l'impasse du saule sont accessibles: pentes < 5%
Les piétons cheminent sur la chaussée
- Le franchissement de l'impasse au niveau de la rue principale n'est pas signalé par des bandes podotactiles

- **Caractéristiques générales**
Le profil en travers de la rue est classique, rectiligne et plan, elle dispose de trottoir de part et d'autre jusqu'à la placette.
 - **Cheminement**
- trottoir coté fontaine impraticable et mal entretenu: feuilles, broussaille
- trottoir coté habitation : L=1,10 m, largeur de chaussée : 5 m
- Pente longitudinale : 5 % Dévers : <2 %
Le trottoir s'interrompt au niveau de la placette.
 - Absence d'abaissé de trottoir et de bande podotactile au niveau du carrefour avec la rue principale.
- Avaloir : Fente : >3 cm:

- coté fontaine: trottoir impraticable, trop étroit
absence d'espace d'usage devant le bloc boîtes aux lettres
- trottoir accessible et dégagé de tout obstacle jusqu'à la placette
- absence de bandes podotactiles

- **Caractéristiques générales**
La rue dispose d'un trottoir coté habitation
- **Cheminement**
- le revêtement du trottoir est en mauvais état
- trottoir : 1,10 m, largeur de chaussée : 5 m
- Pente longitudinale : <5 % Dévers : <2 %
- **Avaloir** : Fente : >3 cm:

- Utilisation du trottoir n'est possible que d'un coté de la rue, son revêtement est en mauvais état
Importante présence de véhicules en stationnement à l'extrémité de la rue encombrant systématiquement le trottoir
- Absence de bandes podotactiles au carrefour avec la rue principale
stationnement sur trottoir
- Support de plaque rue cassé

LEGENDE

- Accessible
- Site accessible avec aide ou pour certains handicaps
- Site inaccessible pour tous les handicaps

				Handicap Moteur
				Handicap Visuel
				Handicap Cognitif
				Handicap Auditif

Inaccessible Accessible Sans Objet
partiellement

Commune de Guinkirchen

Plan de mise en Accessibilité

SYNTHESE DIAGNOSTIC

LEGENDE

- Accessible
- Accessible avec difficulté
- Inaccessible



PLANIFICATION DES TRAVAUX "UNE VOIRIE ACCESSIBLE"

N°	Itinéraire	Libellé des travaux	Code	Travaux spécifique Accessibilité	Priorité	Quantité	Montant des travaux	Planning prévisionnel	Date de Réalisation
1	Vignes - Mairie - Arrêt Bus	Renovation total de la rue de la Mairie Restructuration du carrefour avec la rue principale	1.1 1.1	Réalisation des abaissés de trottoirs + bandes podotactiles Bus de la mairie	1	2	Projet entrée Ouest	2010	

Code	Travaux spécifiques Accessibilité	Priorité	Quantité	Montant des travaux	Planning prévisionnel
1.1	Réalisation des abaissés de trottoirs + bandes podotactiles				
1.1	_ Rue de la mairie	1	2	Projet entrée Ouest	2010
1.2	_ Rue principale au niveau carrefour	1	2	Projet entrée Ouest	2010
1.3	Réalisation d'un trottoir rue de la mairie	1	80 m	Projet entrée Ouest	2010
1.4	Réalisation de la continuité rue de la mairie rue principale	1		Projet entrée Ouest	2010
	Restructuration du carrefour coté rue des tilleuls				
1.5	_ Réhabilitation de l'espace abris bus	2	1	Projet entrée Ouest	2011
1.6	_ Réalisation des abaissés de trottoirs + bandes podotactiles	1	4	Projet entrée Ouest	2011
1.7	Réalisation d'arrêts de bus accessibles				
	_ Espace d'attente	3	2	9 000,00	2015
	_ Quai surélevé				
	équipements des escaliers	4.13			
		4.14			
	Pose de bandes contrastées sur les différentes marches	2	1	100,00	2010
	Pose de rails courantes	3	1	1 000,00	2013
Total travaux montant H.T.				33 900,00 €	



Commune de Guinkirchen

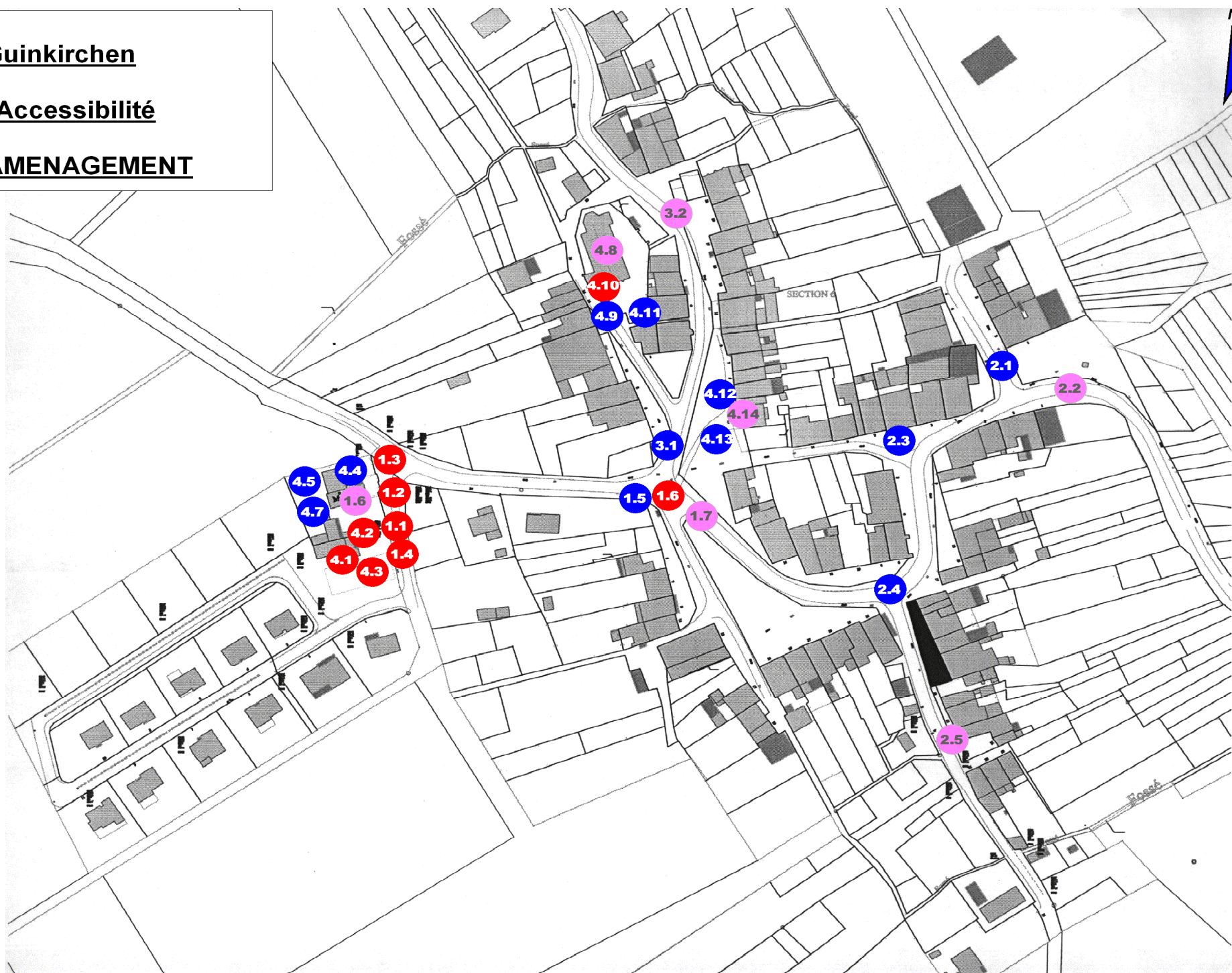
Plan de mise en Accessibilité

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

1.3 **Priorité 1**

4.4 **Priorité 2**

1.6 **Priorité 3**



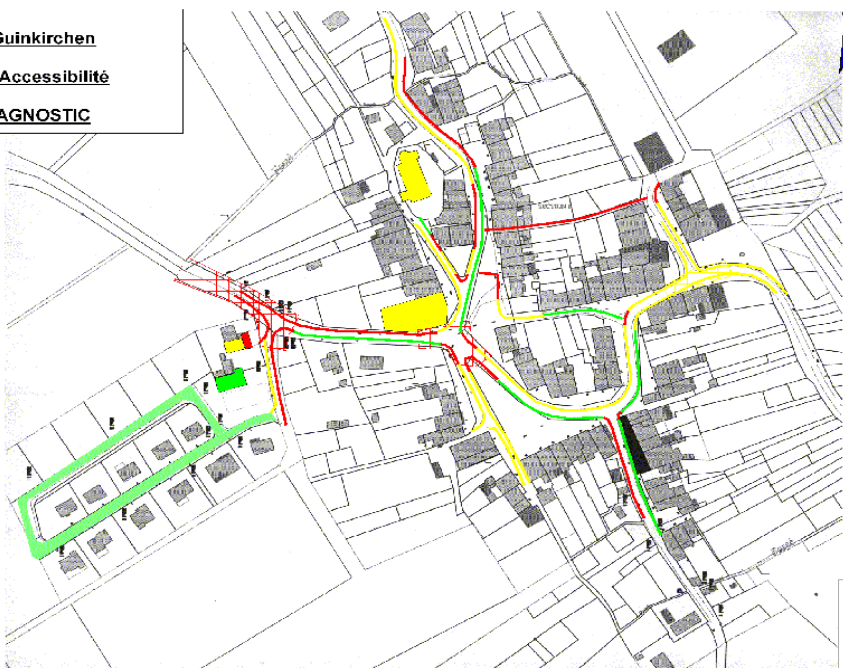
NOTION DES COÛTS

- Estimation de l'étude diagnostic: **5 000 €**
- Coût des Travaux : ~ **40 000 €**
- Travaux ponctuels : place de parking, main courante, rampe, abaissé de trottoir
- Travaux intégrés dans projets en cours ou futurs



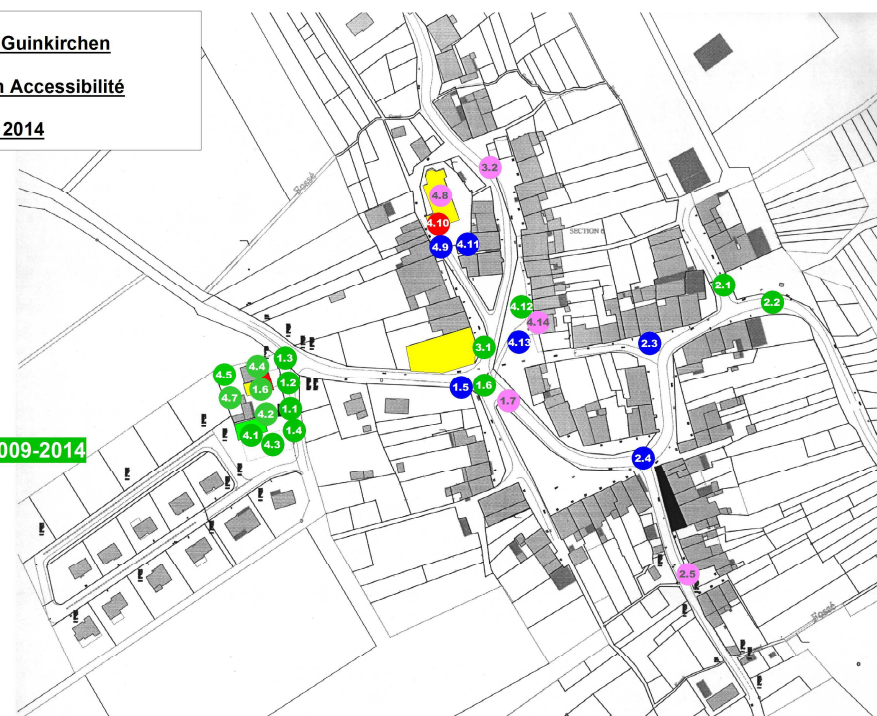
Le Suivi

Commune de Guinkirchen
Plan de mise en Accessibilité
SYNTHESE DIAGNOSTIC



Commune de Guinkirchen
Plan de mise en Accessibilité
SUIVI 2014

- 1.3 **Priorité 1**
- 4.4 **Priorité 2**
- 1.6 **Priorité 3**
- 1.3 **Travaux 2009-2014**



Commune de Guinkirchen
Plan de mise en Accessibilité
SUIVI VOIRIE 2014

LEGENDE
■ Accessibilité
■ Accessibilité insuffisante
■ Inaccessibilité



Avant

Après



Avant

Après



Avant

Après



Avant

Après



Avant

Après



Avant

Après





Merci de votre attention

André ISLER

Céréma Dter EST BP 85230

Département Aménagements et Développement Durable

Division Transports et Déplacements

57 076 METZ Cedex 03

Tél : 03 87 20 45 73

Andre.isler@developpement-durable.gouv.fr

